

PET-Recycling Schweiz

Rapport de gestion 2025



3	<i>Avant-propos</i>
4	Organes et structure de conduite
6	<i>Chiffres clés</i>
8	Mesures
12	<i>Mesures IGSU</i>
13	<i>Mesures Swiss Recycle</i>
14	Comptes annuels
18	Rapport de l'organe de révision

Mentions légales

Éditeur: Verein PRS PET-Recycling Schweiz

Conception et réalisation: Katja Jost, Zurich

Langues: le présent rapport de gestion est disponible en allemand, en français et en italien, et peut être consulté sur petrecycling.ch.

La version allemande fait foi.

Stabiliser, développer et anticiper ensemble

Hans-Martin Wahlen,
Président PET-Recycling
Schweiz



Pour PET-Recycling Schweiz, l'année 2025 a été marquée par d'importants changements structurels, des succès opérationnels et un environnement de marché difficile. L'accent a été mis sur le développement ciblé d'un cycle du PET stable et performant en Suisse.

Dans ce contexte, l'intégration de PET-Recycling Schweiz dans le centre de services SEREO a constitué une étape importante. Elle a permis d'uniformiser les structures et de clarifier les responsabilités. Le regroupement de l'expertise de plusieurs organisations de recyclage élargit l'organisation, réduit considérablement les risques de défaut et allège sensiblement la charge de travail de la direction à moyen terme. Parallèlement, la nouvelle répartition des rôles avec les directions de domaines d'activité ouvre des possibilités de développement dans d'autres champs thématiques. La satisfaction élevée des collaboratrices et collaborateurs confirme le succès de ce processus de changement.

En outre, le système de gestion de la qualité selon ISO 9001 a été introduit en quelques mois au cours de l'exercice sous revue. L'obtention de la certification souligne la haute qualité des processus déjà établis et apporte davantage de clarté, de fiabilité et de transparence dans les procédures et les décisions.

Les ventes ont représenté un défi particulier en 2025: jamais auparavant autant de bouteilles à boissons n'avaient été mises sur le marché en Suisse. Parallèlement, la part des petits récipients jusqu'à 0,5 litre a continué d'augmenter, reflétant un déplacement de la consommation vers le domaine itinérant. Les ventes record, associées à des emballages plus légers et plus petits, ont considérablement accru les exigences en matière de collecte, de logistique et de tri. Pour suivre cette évolution, il reste essentiel de développer de manière cohérente l'infrastructure de collecte, en particulier dans les espaces publics.

PET-Recycling Schweiz a mené à bien les principales tâches qui lui incombent. La collecte et le tri ont fonctionné de manière fiable, la qualité du tri a encore été améliorée, et le développement technologique des installations a été poursuivi de manière systématique. L'achèvement de la transformation et de la construction de l'infrastructure de tri et de recyclage, ainsi que l'utilisation ciblée de caméras IA ultramodernes pour le contrôle et la surveillance, ont renforcé durablement la stabilité du système et augmenté l'efficacité des processus. Cela se reflète également dans les résultats financiers.

À l'avenir, outre l'extension mentionnée de l'infrastructure de collecte, deux thèmes seront particulièrement importants. Premièrement, la stabilisation du cycle du PET. Le contexte économique difficile, caractérisé par la faiblesse des prix du PET neuf, souligne l'importance d'une orientation à long terme et d'un système suisse de R-PET fort. Deuxièmement, la révision de la loi sur la protection de l'environnement, qui reste d'actualité. Après le paquet d'ordonnances 19, PET-Recycling Schweiz s'exprime désormais également dans le cadre du paquet d'ordonnances 20 et apporte son point de vue technique en vue de renforcer les solutions de recyclage éprouvées et de garantir des conditions-cadres fiables.

Je vous remercie de votre confiance et me réjouis de continuer à consolider ensemble le cycle du PET en Suisse.

Hans-Martin Wahlen

Trois questions au membre du Comité Engelbert Dähler

Engelbert Dähler est responsable de l'approvisionnement chez Volg Konsumwaren AG et membre de la direction du groupe Volg. Il siège au Comité de PET-Recycling Schweiz depuis 2013.



Engelbert Dähler,
Volg Konsum-
waren AG

Quels ont été les plus grands défis pour le Comité l'année dernière?

L'année 2025 a été marquée par un contexte économique difficile. La baisse des prix du pétrole a entraîné un net recul de la demande en R-PET de qualité dans toute l'Europe. Cette évolution s'est également fait sentir en Suisse. Dans de telles phases, il est d'autant plus important de ne pas dévier de la trajectoire fixée et de veiller consciemment à la stabilité du cycle du PET. Il a fallu concilier les intérêts divergents de nos entreprises membres très hétérogènes et trouver un consensus pour le système de recyclage du PET. Le Comité a abordé ouvertement les différentes perspectives et travaille désormais avec le Secrétariat à l'élaboration d'une convention de branche sur l'achat de R-PET afin de garantir la fiabilité du système.

Quelles sont les autres thématiques auxquelles s'est attelé le Comité?

L'intégration au centre de services SEREO début 2025 a constitué une priorité importante. La nouvelle structure a permis de clarifier les responsabilités et de mieux organiser la collaboration.

Divers dossiers réglementaires figuraient également à l'ordre du jour du Comité, notamment les adaptations de la loi sur la protection de l'environnement et dans le domaine des emballages pour boissons. La certification ISO 9001 de notre système de gestion de la qualité a également revêtu une grande importance, car elle a permis de professionnaliser davantage nos processus et de renforcer notre fiabilité vis-à-vis de nos partenaires.

La modernisation de l'infrastructure de tri et de recyclage s'est elle aussi poursuivie.

Grâce à de nouveaux contrats à long terme conclus avec nos partenaires de valorisation, nous avons pu garantir stratégiquement notre collaboration. Cela facilite non seulement la planification, mais augmente également la stabilité de l'ensemble du système.

Comment s'est présentée la situation financière?

Sur le plan financier, nous pouvons dresser un bilan très positif de cette année. Le volume élevé des ventes de bouteilles à boissons en PET et les optimisations réalisées tout au long de la Supply Chain ont largement contribué à ce bon résultat. De plus, la réduction du poids des bouteilles et les gains d'efficacité réalisés dans les domaines du transport et du tri ont eu un impact positif sur la structure des coûts.

Nouveaux membres et mutations personnelles

En 2025, le Comité a reçu et accepté la demande d'adhésion à PET-Recycling Schweiz des cinq entreprises suivantes: Action Switzerland Sàrl, MORENO GmbH, Hekla SA, Bonneval Emergence SAS, Schatt. Kuhnen.Loosli Getränke AG.

Départs

Sonic-drink Vertriebs GmbH et Brunnenhof Meier ne vendant plus de bouteilles à boissons en PET en Suisse, leurs affiliations ont été dissoutes.

AG du 21 mai 2025 et élections

Conformément aux statuts, les membres du Comité doivent être proposés au remplacement ou à la réélection tous les trois ans.

Axel Kuhn de Rivella SA, Yan Amstein d'Amstein SA, Simon Grieder de Coop Genossenschaft, Engelbert Dähler de Volg Konsumwaren AG et Sandro Tichelli de Danone Suisse SA ont été réélus au Comité.

Organes et structure de conduite

Membres

- Action Switzerland Sàrl
- ALDI SUISSE SA
- Alimentari Rebu SA
- Allegra Passugger Mineralquellen AG
- Alloboissons SA*
- Amstein SA
- Andros (Suisse) SA
- Appenzeller – Hof
- ASIAWAY AG
- Schinznach les Bains SA
- Bänz Getränk Yves Bütikofer
- Bataillard SA
- bb trading werbeartikel ag
- Beverage Innovations, Inc.
- Biotta SA
- Bonneval Emergence SAS
- Brauerei Rosengarten AG
- Capri Sun SA
- CBS GmbH & Co. KG
- Cereghetti Bibite SA
- Chiefs SA
- Ciprian Regamey
- Coca-Cola HBC Suisse SA
(y c. Valser Mineralquelle)
- Cochi SA
- Columbus Vertriebs AG
- Conaxess Trade Switzerland SA
- Confiserie Sprüngli AG
- Coop Genossenschaft
(y c. Pearlwater Mineralquellen AG)
- Dallmayr Automaten-service SAc*
- Danone Suisse SA
- Delma GmbH
- Denner SA
- Diageo Suisse SA*
- DICO Drinks GmbH & Co. KG
- DIWISA AG*
- Eden Springs (Europe) SA
- Emix Trading SA
- Emmi Schweiz AG
- Eurodrink AG
- Family Drink AG
- Feldschlösschen Boissons SA
(y c. Mineralquelle Rhäzüns SA)
- First Food Production s.r.o
- FoodFor Labs AG
- Fresh Drink SA
- Fresh Roots Sàrl
- Gazzose Ticinesi SA
- Goba SA
- 938 Greenland Water GmbH
- Grünenfelder SA
- Gunz Schweiz GmbH
- Hekla SA
- Hero AG
- Highperformance Group AG
- HofKohli
- Holderhof Produkte AG
- Hosberg AG
- Hustee AG
- IKEA Food Supply SA
- Innocent Alps GmbH
- Invefin SA*
- Jurapark Geschäftsstelle Aargau
- Kreis Suisse SA
- La Cucina Tee- und Gewürzhaus GmbH
- la marchante GmbH
- La Sete SA
- Lactalis Nestlé Produits Frais Suisse SA
- Landi Schweiz AG*
- LATELTIN AG
- Les Grands Chais Suisse SA
- Lidl Schweiz AG
- Locher Trade RG AG
- Lokales Wasser 37 AG
- Maestral AG
- Manor AG*
- Fédération des Coopératives Migros
(y c. Aproz Sources Minérales SA,
Fresh Food & Beverage Group SA)
- Mikks SA
- Milco SA
- Mineralquelle Bad Knutwil AG
- Eaux Minérales d'Eptingen SA
(y c. Mineralquelle Lostorf)
- Mineralquellen Adelboden AG
- Mineralquellen Mels AG
- Molkerei Forster AG
- MONO Drinks AG
- MORENO GmbH
- Morga AG
- Mosterei Möhl AG
- Mozaik Sàrl
- Müller Handels AG Schweiz
- Nestlé Waters (Suisse) SA
(y c. Mineralquelle Henniez)
- Neue Napfmilch AG
- Noption GmbH
- Omniadis SA
- Otto's AG
- PepsiCo Beverages Switzerland GmbH
- Pipi Beverages GmbH
- Pistor AG*
- RAMSEIER Suisse SA
- RAUCH Fruchtsäfte GmbH & Co. OG
- Red Bull AG
- Rivella SA
- ROLF HUGLI SA
- ROSSMANN Schweiz AG
- 7Days Switzerland GmbH
- Schatt.Kuhnen.Loosli Getränke AG
- Schlör AG
- SET AG
- SGA Schweizerische Grosshandels-
agentur GmbH
- Shenzhen Shi Fei Niao Guo Ji Shang
Wu Guan Jia Zhong Xin
- Sicas SA
- Soyana, Walter Dänzer*
- Spar Handels SA
- Starbucks Coffee Switzerland GmbH
- Stardrinks SA
- Stutzer & Co. AG
- Succ. di E. Brughera SA
- Swiss Craft Drinks SA
- SWISS TOP SERVICES SA*
- Tamaro Drinks SA*
- TEISSEIRE-France SAS
- The Asia Company SA
- Theo Rietschi AG
- TODA Suisse GmbH
- Toga Food SA
- Transgourmet Suisse AG
- Trivarga AG
- Unilever Suisse Sàrl
- Valora Schweiz AG*
- Vitamin Well Schweiz GmbH
- ViCOLLECTIVE AG
- Volg Konsumwaren AG
- Wander SA
- WEBSTAR AG (E. Weber & Cie AG)
- Zamba Fruchtsäfte AG
- Zenturi SA

*déclarant non-membre

Comité

- Hans-Martin Wahlen, président depuis 2021
- Yan Amstein, depuis 2022
- Engelbert Dähler, depuis 2013
- Rüdiger Galm, depuis 2022
- Simon Grieder, depuis 2019
- Axel Kuhn, depuis 2015
- Petra Feierabend, ad interim
- Alessandro Rigoni, depuis 2018
- Christopher Rohrer, depuis 2018
- Sandro Tichelli, depuis 2022
- Patrick Wittweiler, depuis 2022
- Lisa Züger, depuis 2023

Direction

- Jean-Claude Würmli, directeur

En raison de la réorganisation avec SEREO, PET-Recycling Schweiz n'emploie plus de personnel.

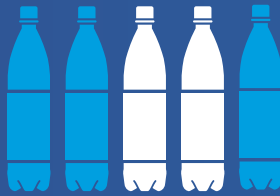
Personnel

Le 31 décembre 2025, le nombre de collaboratrices et collaborateurs permanents chez SEREO était de 30, dont 27 en Suisse alémanique et 3 en Suisse Romande.

Chiffres clés

45'976

tonnes de produits collectés
ont été recensés



La quantité collectée comprend la quantité totale pesée des produits collectés au cours d'une année dans le système PET-Recycling Schweiz. Outre les bouteilles à boissons en PET, cette quantité comprend également les matières étrangères, les liquides résiduels et autres matières valorisables qui ont été introduits par erreur dans la collecte du PET.

32'639

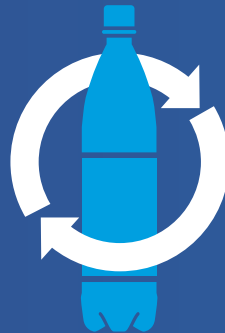
tonnes ont été recyclées



Toutes les matières étrangères ainsi que les bouchons, les anneaux de bouchons et les étiquettes ont été retirés de la quantité collectée. La quantité recyclée correspond à la totalité du PET valorisé, qui est utilisé aussi bien pour la production de nouvelles bouteilles que pour la fabrication de produits dits secondaires. Conformément à l'ordonnance sur les emballages pour boissons, ces quantités annuelles sont communiquées à l'OFEV en février de l'année suivante.

59 %

Bottle-to-bottle



Environ 59 % de la quantité recyclée a été utilisée sous forme de R-PET dans un cycle fermé (circuit fermé/bottle-to-bottle) pour fabriquer de nouvelles bouteilles à boissons. Les 41 % restants ont été utilisés sous forme de R-PET dans la boucle ouverte («open loop») et ont pu remplacer le PET neuf dans des produits tels que les films et les fibres.

Plus de

70'000

Points de collecte
dans toute la Suisse



Fin 2025, les consommatrices et consommateurs suisses disposaient d'environ 70'000 points de collecte. Ce réseau réparti dans toute la Suisse comprend des points de collecte dans les commerces, les espaces publics, les bureaux, les écoles, les centres sportifs, etc.

1561

manifestations ont été équipées
de points de collecte du PET



En 2025, PET-Recycling Schweiz a équipé plus de 1500 manifestations de conteneurs de collecte du PET et a ensuite récupéré les bouteilles à boissons en PET collectées.

Ventes

Les ventes de bouteilles à boissons en PET augmentent régulièrement depuis des années et ont continué à progresser en 2025. Avec une hausse des quantités de 2,1 %, un nouveau record a été atteint pour les ventes de bouteilles à boissons en PET. Cette croissance est notamment portée par les petits récipients: les bouteilles jusqu'à 50 cl représentent désormais environ 53 % des ventes totales. La consommation est de plus en plus itinérante. La première année complète de vente de produits laitiers en bouteilles en PET a donné un élan supplémentaire en 2025. Les ventes en tonnes (déterminantes pour la quote-part de valorisation) sont relevées par la SVUG sur mandat de l'OFEV et ne sont pas encore disponibles pour 2025.

Collecte

En termes de poids, les quantités collectées ont diminué de 1 % par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par plusieurs facteurs: premièrement, les volumes de vente ont été extrêmement élevés pendant les mois d'été. L'expérience montre qu'il est difficile de maintenir le taux de collecte à son niveau maximal pendant ces périodes exceptionnelles. Deuxièmement, de nombreuses boissons ont également été vendues en décembre, mais ces quantités ne sont collectées qu'en janvier et février 2026. Et troisièmement, les bouteilles sont de plus en plus légères. Cela entraîne une augmentation des quantités, tandis que le nombre de tonnes collectées n'augmente guère malgré des taux de retour

élevés. L'élargissement de la collecte, en particulier dans les espaces publics, reste essentiel pour absorber au mieux la consommation itinérante croissante.

Tri

2025 a été la première année d'exploitation complète du nouveau centre de tri d'Unterengstringen, ce qui a déjà eu des effets positifs sur la qualité du tri. Malgré une baisse de 1,9 % de la quantité totale triée, plus de 4 % de matériaux transparents de haute qualité supplémentaires ont pu être triés. Les investissements réalisés dans les infrastructures et la technologie ont donc clairement porté leurs fruits. La rénovation prévue du centre de tri RC-Plast à Grandson au premier trimestre 2026 devrait permettre d'améliorer encore la qualité.

Recyclage

En 2025, PET-Recycling Schweiz, le plus grand acteur suisse, a recyclé 32'639 tonnes de PET, soit une baisse de 1,9 %. Environ 59 % de ce volume ont pu être réutilisés sous forme de R-PET dans le cycle fermé pour fabriquer de nouvelles bouteilles à boissons pour les membres de PET-Recycling Schweiz. 41 % ont été utilisés dans la boucle ouverte pour fabriquer d'autres produits et emballages. L'utilisation de R-PET suisse dans la fabrication de nouvelles bouteilles à boissons reste à un niveau élevé. La situation actuelle du marché, marquée par des prix bas pour le PET neuf, empêche toute nouvelle augmentation.

Quote-part de valorisation

La quote-part de valorisation nationale est publiée au cours de l'année suivante par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Dans le cadre du nouveau règlement européen sur les emballages (Packaging and Packaging Waste Regulation/PPWR), l'UE adapte le calcul de la quote-part de recyclage du PET. Dès que les nouvelles directives de calcul seront rendues publiques, il sera possible de comparer directement la quote-part de recyclage du PET en Suisse avec celle de l'UE en utilisant les mêmes critères de calcul.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Quote-part selon l'OFEV	83 %	83 %	82 %	>81 %*	>82 %*	>82 %*	>83 %*	>84 %*	>84 %*	**
Quote-part selon les directives EU***	92 %	91 %	91 %	90 %	91 %	91 %	91 %	91 %	92 %	**

* Dans le cas des bouteilles à boissons en PET, le calcul de la quote-part de valorisation se complexifie ces dernières années du fait de l'accroissement de la collecte de matières plastiques mixtes issues des ménages. Ceci s'explique par le fait que des bouteilles à boissons en PET se retrouvent par erreur dans la collecte mixte de plastiques. Ces bouteilles sont donc définitivement sorties du cycle vertueux. Elles sont cependant valorisées dans le cadre de la collecte mixte de plastiques. Comme il est impossible de chiffrer la part des bouteilles en PET dans la collecte mixte de plastiques, son évaluation ne peut être que grossière. Toutefois, sans cette perte, la quote-part de valorisation effective devrait être plus élevée. La quote-part de valorisation correspond à une valeur à minima. Il s'ensuit donc que l'on peut estimer que la quote-part de valorisation minimale exigée par la loi est atteinte.

** La quote-part reconnue par l'OFEV pour l'année 2025 sera probablement publiée à l'automne 2026.

*** Directive 94/62/CE du Parlement et du Conseil européen.

Modernisation des infrastructures de tri et de recyclage

En 2025, la phase de transformation et de construction lancée à l'exercice précédent a été menée à bien. Elle concernait les installations de tri et de recyclage de Müller Recycling AG, Agir SA et RecyPET AG. La mise en œuvre pendant l'exploitation a imposé des exigences élevées en matière de planification et de coordination. Par phases, les entreprises de tri ont augmenté leurs capacités, travaillé en quatre équipes et créé des capacités de stockage supplémentaires. Ceci a été facilité par l'optimisation de la planification de la Supply Chain depuis 2023, qui permet de surveiller en permanence le cycle de recyclage du PET et de gérer de manière proactive les flux de quantités, y compris avec des ajustements à court terme.

Stabilité pendant toute la phase de transformation

Grâce à ces instruments et à la collaboration étroite et éprouvée avec les entreprises partenaires, les membres ont pu être approvisionnés en R-PET de manière continue et fiable pendant toute la phase de transformation. Le cycle de recyclage du PET a fonctionné correctement et sans problème malgré les exigences imposées.

Qualité de tri améliorée et stabilité accrue du système

Dans les entreprises de recyclage, les transformations et les nouvelles constructions ont contribué à accroître la redondance de l'ensemble du système et ainsi à renforcer durablement la sécurité d'exploitation. Dans les installations de tri, elles ont permis d'améliorer la qualité du tri. Des fractions supplémentaires peuvent désormais être séparées dans d'autres installations, par exemple le PET opaque utilisé dans les bouteilles de lait.

Parallèlement, la technique de tri a été modernisée. Au cours de l'exercice sous revue, cela a permis de trier et de recycler environ 2'500 tonnes supplémentaires de matériaux transparents.

Autres améliorations et perspectives

À l'avenir, le développement de l'infrastructure de tri se poursuivra de manière systématique. En 2025, de nouveaux contrats ont été conclus avec RC-Plast et

Poly Recycling SA, garantissant une collaboration éprouvée à long terme et une sécurité de planification. Sur cette base, il est prévu que RC-Plast modernise son installation de tri au cours du premier trimestre 2026. L'objectif est ici aussi d'améliorer la qualité du tri et de permettre le tri de fractions supplémentaires.

Parallèlement, l'utilisation de l'intelligence artificielle prend également de l'importance dans le domaine du recyclage. PET-Recycling Schweiz a investi dans des caméras IA supplémentaires afin de pouvoir mieux contrôler et de manière plus fiable la capacité de tri des différentes installations à l'avenir.



Une nouvelle extrudeuse a été installée chez RecyPet à Frauenfeld. Elle transforme les bouteilles à boissons en PET en granulat de PET de qualité alimentaire.

Stabilité à long terme dans le cycle du PET

Le marché du PET recyclé est sous pression. La baisse des prix du PET neuf entraîne une stagnation, voire un recul de la demande de R-PET en Europe. Dans plusieurs États de l'UE, les entreprises de recyclage connaissent des difficultés économiques, entraînant une réduction des capacités et des fermetures d'installations. Parallèlement, les exigences réglementaires se renforcent: à partir de 2030, les bouteilles à boissons à usage unique et autres emballages sensibles au contact devront contenir au moins 30 % de matériaux recyclés, et 65 % à partir de 2040. Le développement des capacités nécessaires est donc en contradiction avec la situation actuelle du marché.

La Suisse est également touchée par ces évolutions du marché. Ici aussi, la tendance est à l'utilisation de PET neuf. Parallèlement, on peut s'attendre à ce que la demande en R-PET de haute qualité augmente à nouveau à moyen terme en Europe.

Les expériences acquises lors des phases précédentes du marché montrent qu'il a toujours été avantageux pour la branche de stabiliser le cycle du PET plutôt que de l'affaiblir sur la base de conditions de marché temporaires. Le R-PET de haute qualité, de qualité alimentaire et produit en Suisse offre une qualité élevée, une traçabilité complète et un bénéfice environnemental avéré. Parallèlement, il renforce la valeur ajoutée nationale et soutient les emplois dans la «green economy». À long terme, l'utilisation de matériaux recyclés s'avère non seulement écologique, mais aussi économique.



Un bilan écologique encore amélioré

Conformément aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, PET-Recycling Schweiz s'est engagé en 2022 à réduire systématiquement les émissions de gaz à effet de serre tout au long du cycle de recyclage.

La logistique est un levier central. Depuis 2023, les critères écologiques ont le même poids que les coûts dans l'attribution des prestations de transport et de logistique. En outre, il est stipulé dans le contrat que les nouveaux véhicules utilisés doivent être équipés de moteurs durables. Cela permet de réduire de manière ciblée les émissions dès les premières étapes du processus.

Les plus grands potentiels d'économies se trouvent dans le tri, le recyclage des matériaux et le domaine

«end-of-life». Grâce à une part plus élevée de R-PET dans le cycle fermé des boissons, des progrès écologiques significatifs ont pu être réalisés dans ce domaine jusqu'en 2024. En conséquence, les émissions issues de la valorisation thermique ont diminué de 22 %, ce qui représente environ 60 % des économies totales.

Les chiffres définitifs pour 2025 ne sont pas encore disponibles. Le faible prix du pétrole a toutefois un effet modérateur sur les ventes de R-PET de qualité alimentaire, ce qui pourrait ralentir la progression. Et ce, malgré le fait que les économies d'équivalent CO₂ par kilogramme de PET en circuit fermé aient pu être encore augmentées ces dernières années.

Collecte dans l'espace public – situation actuelle et évolution

PET-Recycling Schweiz sensibilise la population à travers diverses mesures et encourage la collecte. Parallèlement, l'organisation promeut de manière ciblée le développement de la collecte dans les espaces publics à l'échelle nationale, car la consommation itinérante croissante impose de nouvelles exigences au système. Cette tendance rend particulièrement importantes les possibilités de collecte supplémentaires dans les lieux publics très fréquentés et les hotspots de consommation. Les communes ont ainsi la possibilité de collecter davantage de matières valorisables, de réduire le volume des déchets et d'offrir à la population une solution de recyclage plutôt que l'incinération. La mise en œuvre à l'échelle nationale reste toutefois difficile et nécessite une étroite collaboration avec les autorités locales.



En bleu: communes avec conteneurs de collecte publics

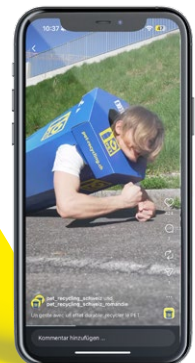
Sensibilisation ciblée sur différents canaux

Depuis 2024, PET-Recycling Schweiz mise sur une stratégie «always on» et «social first» qui combine efficacement Brand Ads et Creator Ads. La population est ainsi sensibilisée en permanence et sur tous les canaux au recyclage du PET. En 2025, l'accent a été mis pendant les mois d'été sur la campagne «Comparaisons énergétiques».

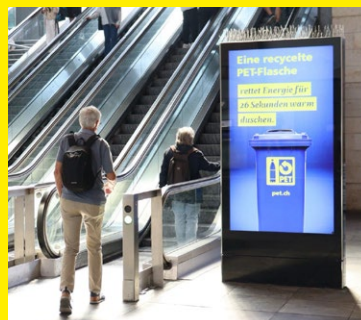


Décembre
Comparaisons énergétiques
Campagne de décembre avec Branding Ads et réutilisation de Creator Ad dans le domaine du sport sur le thème des comparaisons énergétiques
 Instagram et Facebook:
 1,98 mio. personnes atteintes

Mars
Campagne d'influence «Un petit pas, un grand impact» avec trois influenceurs issus des domaines du sport, du lifestyle et de la comédie à l'occasion du Global Recycling Day.
 Instagram: 692'000 personnes atteintes
 TikTok: 450'000 personnes atteintes

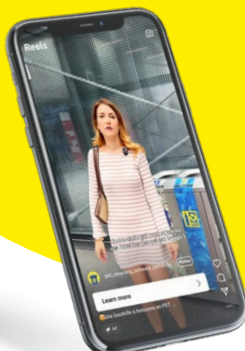


Août
Campagne Digital Out of Home à Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Zurich
 6,89 mio. de personnes atteintes



Mai
Campagne Digital Out of Home à Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Lucerne, Zurich
 12,45 mio. de personnes atteintes

Mai à septembre
Campagne estivale avec huit influenceurs des domaines du sport, du lifestyle et de la comédie, combinée à des Branding Ads sur les comparaisons énergétiques
 Instagram et Facebook:
 2,0 mio. personnes atteintes
 TikTok: 1,13 mio. personnes atteintes



Mai
Comparaisons énergétiques
 Instagram et Facebook:
 556'000 personnes atteintes

SEREO – bilan de la première année du nouveau centre de services

SEREO signifie «Services pour les organisations de recyclage» et est un centre de services spécialisé dans les organisations de recyclage et de protection de l'environnement. SEREO regroupe les quatre organisations de recyclage Ferro Recycling, la Coopérative IGORA, PET-Recycling Schweiz et RecyPac. Les membres de l'équipe apportent leur vaste expérience acquise au cours de plus de trente ans d'activité au sein des différentes organisations, permettant ainsi d'exploiter de manière optimale les synergies.

En 2025, SEREO a continué à s'imposer comme le centre de services central pour les organisations de recyclage. En regroupant les connaissances spécialisées, l'expérience et les ressources, SEREO crée les conditions nécessaires à des processus clairs et à une collaboration efficace. Parallèlement, cette structure permet de réagir avec souplesse à l'évolution des conditions-cadres politiques, économiques et réglementaires, et de développer de manière ciblée les organisations de recyclage affiliées.

Avec le démarrage opérationnel en janvier 2025, SEREO est passée de la phase de mise en place à l'exploitation régulière. Au terme de la première année d'activité, il apparaît que la fusion a été menée à bien. Cela se reflète également lors du forum sur le recyclage R⁴

organisé conjointement: pour la deuxième fois déjà, SEREO a invité les acteurs du secteur à cet événement réunissant les quatre organisations de recyclage. Des représentants du secteur ainsi que d'autres experts ont donné un aperçu des développements actuels et des perspectives du recyclage.

Une autre priorité de l'exercice sous revue a été le développement systématique des processus internes. La refonte complète du système de gestion de la qualité et l'obtention de la certification ISO 9001 ont permis de créer une base importante pour des processus clairs, des responsabilités transparentes et une évaluation structurée des risques. Ces progrès renforcent la fiabilité de l'organisation et favorisent son développement continu.

Les collaboratrices et collaborateurs saluent également ces évolutions et ces changements. Le processus d'intégration et la mise en place de SEREO ont été jugés très positifs dans l'ensemble. Une enquête interne révèle une satisfaction élevée, notamment en ce qui concerne l'équipement et l'infrastructure, l'employeur SEREO et la situation de travail. Les résultats confirment que la voie choisie convainc tant sur le plan organisationnel que culturel.



Grande étude suisse sur le littering

Le littering coûte cher, a des conséquences négatives sur l'environnement et nuit à la qualité de vie. Afin d'aider les villes et les communes à lutter contre le littering, le centre de compétence suisse contre le littering IGSU, en collaboration avec la Haute école de psychologie appliquée FHNW, examine les mesures les plus efficaces dans le cadre de la «Grande étude suisse sur le littering».

Au cours de l'été 2025, le premier des trois settings a été examiné de près: les «aires de pique-nique et de loisirs». Pendant dix semaines, différentes mesures anti-littering ont été testées dans neuf villes et communes suisses. Les résultats montrent un réel effet: les mesures mises en œuvre ont réduit d'environ un tiers le littering dans les aires de pique-nique et de loisirs. Les mesures au cas par cas, qui influencent le comportement au moment de choisir le mode d'élimination, ont été particulièrement efficaces, comme les slogans amusants sur les poubelles ou les stations de recyclage permettant de trier le PET, l'alu ou les déchets résiduels. Les stations de recyclage ont par exemple réduit le littering de 31 %. Les mesures de sensibilisation telles que les affiches ou les entretiens personnels – comme ceux menés par les équipes d'ambassadeurs de l'IGSU pour influencer les attitudes à long terme – contribuent également de manière durable à la réduction du littering. C'est toutefois la combinaison de mesures au cas par cas et de mesures de sensibilisation qui a eu le plus grand impact.



Les stations de recyclage ont réduit jusqu'à 31 % le littering.



Les slogans amusants inscrits sur les poubelles ont été particulièrement efficaces.



196'000

personnes sont sensibilisées chaque année dans tout le pays au problème du littering par les équipes d'ambassadeurs de l'IGSU.

700

actions Clean-Up ont eu lieu en septembre dans toute la Suisse dans le cadre du Clean-Up Day national de l'IGSU, auquel ont participé environ 65'000 bénévoles.



Swiss Recycle s'engage pour l'économie circulaire

Swiss Recycle est l'organisation faîtière des systèmes de recyclage suisses. Avec ses membres, dont PET-Recycling Schweiz, elle s'engage en faveur d'une gestion des déchets et d'une économie circulaire performantes et tournées vers l'avenir. En tant que centre de compétences, Swiss Recycle met en réseau les acteurs tout au long de la chaîne de valeur et rend tangibles les avantages du recyclage pour la protection des ressources et l'environnement.

Sensibilisation: ancrer très tôt l'état d'esprit circulaire

Grâce au nouveau matériel scolaire «Anti-littering et économie circulaire», développé en collaboration avec l'IGSU, **25'000 élèves** dans toute la Suisse ont déjà pu être sensibilisés de manière ludique depuis l'été 2025 à la lutte contre le littering et à la mise en œuvre active du recyclage et de l'économie circulaire.

Savoir: compétences pour la pratique

Plus de **420 personnes issues de la branche** ont profité des webinaires, ateliers et cours sur les déchets proposés par Swiss Recycle pour se perfectionner.

Mise en réseau: renforcer les échanges

Le dialogue personnel est resté central: plus de **540 représentants et représentants de la branche** se sont réunis lors d'événements tels que le Congrès sur le recyclage, le forum économie circulaire et le forum romand.

Mise en œuvre: montrer les effets

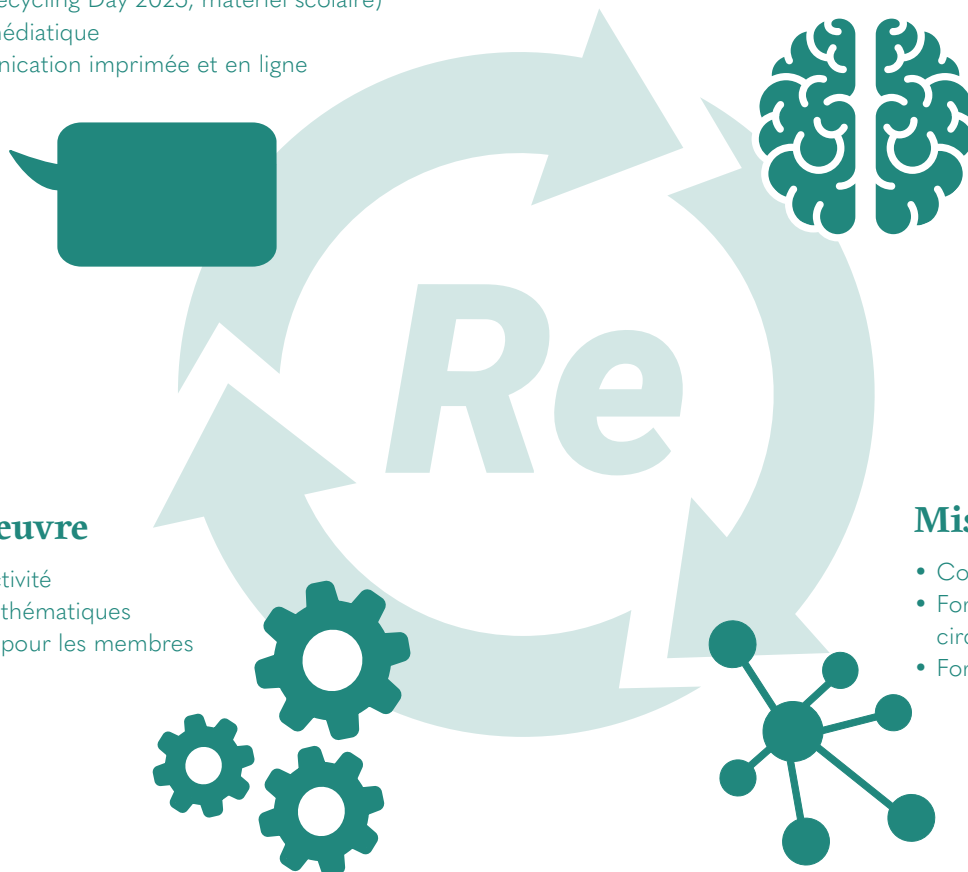
Le rapport d'activité 2025 a révélé que 3,1 millions de tonnes de matériaux sont collectés séparément chaque année en Suisse, soit environ 50 paniers d'achat bien remplis par personne. En complément, Swiss Recycle a soutenu les communes et les entreprises en leur proposant **70 réunions techniques** et en offrant des plateformes d'échange sur des thèmes tels que la législation, l'innovation et la recyclabilité.

Co-direction: agile et complémentaire

Depuis mars 2025, Rahel Ostgen et Viviane Pfister dirigent Swiss Recycle dans le cadre d'une co-direction. Ce modèle permet une prise de décision agile et combine différents atouts: Rahel Ostgen apporte son expertise en économie circulaire et développement de systèmes, tandis que Viviane Pfister apporte sa longue expérience dans la communication, la sensibilisation et la gestion des parties prenantes. «Nous formons un duo complémentaire et développons ensemble Swiss Recycle vers l'économie circulaire.»

Sensibilisation

- Sensibilisation générale (p. ex. Recycling Day 2025, matériel scolaire)
- Travail médiatique
- Communication imprimée et en ligne



Savoir

- Webinaires
- Ateliers
- Cours sur les déchets

Mise en œuvre

- Rapport d'activité
- Plateformes thématiques
- Plateformes pour les membres

Mise en réseau

- Congrès sur le recyclage
- Forum économie circulaire
- Forum romand

Compte de résultat et bilan

COMPTE DE RÉSULTAT	2025	2024
	CHF	CHF
Cotisations des membres	36'448'123.41	35'607'327.79
Vente du PET	8'548'624.51	8'831'371.14
TOTAL PRODUIT NET SUR LIVRAISONS ET PRESTATIONS	44'996'747.92	44'438'698.93
Charges pour l'élimination du PET	-36'714'647.40	-38'012'750.68
Charges contributions d'investissements	-425'678.45	-426'833.58
Charges de personnel	-32'851.36	-2'838'286.80
Amortissements	-366'049.92	-314'539.95
Variation du croire	-32'792.91	3'595.31
Autres charges d'exploitation		
- Bureau et administration	-3'307'894.66	-448'863.21
- Marketing	-2'193'644.01	-2'213'185.38
- Location et entretien	-116'908.06	-114'872.54
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-43'190'466.77	-44'365'736.83
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	1'806'281.15	72'962.10
Constitution d'une provision	-1'100'000.00	-434'470.50
Dissolution des provisions	0.00	426'000.00
Produits financiers	17'646.99	77'493.05
Charges financières	-2'554.68	-2'801.41
Produit étranger à l'exploitation	285'864.13	292'407.95
Charges étrangères à l'exploitation	-508'845.65	-436'360.76
Produit extraordinaire	42'108.82	30'652.11
Charges extraordinaires	-19'715.61	-25'882.54
BÉNÉFICE SUR L'ANNÉE	520'785.15	0.00
BILAN	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
Actif		
Liquidités	8'295'803.52	4'411'642.37
Créances sur livraisons et prestations	7'279'929.20	5'946'395.65
Du croire	-364'794.86	-332'001.95
Autres créances à court terme	145'092.82	127'358.42
Comptes de régularisation actifs	612'832.64	555'793.16
Total actif circulant	15'968'863.32	10'709'187.65
Placements financiers à court terme	3'700'000.00	7'370'000.00
Immobilisations corporelles	895'421.05	723'755.45
Total actif immobilisé	4'595'421.05	8'093'755.45
TOTAL DE L'ACTIF	20'564'284.37	18'802'943.10
Passif		
Dettes sur livraisons et prestations	2'085'672.82	2'155'754.48
Autres dettes à court terme	0.00	21'838.50
Comptes de régularisation passifs	3'190'336.05	3'117'331.87
Provisions	1'779'271.01	519'798.91
Total des fonds étrangers à court terme	7'055'279.88	5'814'723.76
Provision obligation d'élimination	10'026'666.66	10'026'666.66
Total des fonds étrangers à long terme	10'026'666.66	10'026'666.66
Total des fonds étrangers	17'081'946.54	15'841'390.42
Patrimoine de l'association		
- Report de l'exercice précédent	2'961'552.68	2'961'552.68
- Bénéfice sur l'année	520'785.15	0.00
Total des fonds propres	3'482'337.83	2'961'552.68
TOTAL DU PASSIF	20'564'284.37	18'802'943.10

Commentaire relatif au compte de résultat

Total produit net sur livraisons et prestations

Le nombre de bouteilles déclarées a augmenté de 2,1 % par rapport à l'exercice précédent, une hausse principalement due à l'augmentation des ventes de petits récipients (jusqu'à 50 cl). Les ventes de petites bouteilles, fortement influencées par le conditionnement des boissons lactées en bouteilles en PET, ont connu une hausse disproportionnée de plus de 4 %, tandis que les ventes de bouteilles de plus de 50 cl ont stagné (-0,2 %). Cette augmentation des quantités pour les récipients avec un taux de CAR plus élevé a eu un effet positif sur les recettes (+2 %).

En revanche, les recettes issues des ventes de matériaux ont été inférieures de 3,2 % à celles de l'exercice précédent en raison d'une baisse des quantités vendues (-1,9 %) et d'une diminution des recettes, en particulier pour les matériaux colorés.

Charges élimination du PET et contributions aux investissements

La quantité collectée en 2025 était inférieure de 1 % à celle de l'exercice précédent, entraînant ainsi une baisse des coûts. Les coûts de valorisation se sont normalisés après les dépenses extraordinaires engagées en 2024 (coûts supplémentaires liés à divers travaux de transformation et de construction dans les installations de tri et de recyclage).

D'autres économies ont notamment été réalisées grâce à un tri optimisé (plus besoin de procéder à un tri supplémentaire externe des matériaux tamisés), à une valorisation thermique moins coûteuse (CDS au lieu d'UIOM), à la renégociation des coûts des déchets, à la baisse des suppléments carburant et à l'optimisation des transports de bennes grâce à un appel d'offres.

Charges de personnel et autres charges d'exploitation

En raison de la réorganisation avec SEREO, PET-Recycling Schweiz n'emploie plus de personnel. Pour cette raison, les frais de personnel de la période précédente ne figurent plus dans les coûts d'exploitation. Les charges de personnel sont facturées de manière forfaitaire par SEREO en tant que charges de conseil et seront plafonnées au niveau de 2024.

Les dépenses restantes résultent de charges spécifiques supplémentaires pour PET-Recycling Schweiz, notamment pour les coûts de formation initiale et continue non couverts par le forfait, les dépenses liées à la préparation de la certification ISO et la réorganisation des calculs SBTI.

Les frais de marketing liés au suivi des membres ont pu être réduits, car diverses dépenses dans le domaine des affaires publiques peuvent désormais être traitées en interne.

Les charges de locaux ont augmenté en raison du départ en cours d'année de l'IGSU, qui était sous-locataire.

Les amortissements ont évolué en fonction des investissements de remplacement, notamment dans le domaine informatique (remplacement du système ERP).

Charges et produits extraordinaires et hors exploitation

Le résultat neutre comprend les charges et les produits des activités hors exploitation (p. ex. flux de canettes en aluminium et de bouteilles en plastique), les résultats des révisions des membres de la CAR de l'année précédente et les produits d'intérêts des institutions financières. Le résultat neutre est inférieur à celui de l'exercice précédent en raison d'un remboursement suite à une double facturation antérieure et d'une charge supplémentaire résultant d'une réclamation concernant une livraison de matériel de l'exercice précédent. En outre, des provisions d'un montant de CHF 1,1 mio. ont été constituées afin de couvrir notamment les fluctuations futures du marché.

Résultat de l'entreprise

Le résultat annuel, qui s'élève à CHF 520'785, est nettement supérieur à celui de l'exercice précédent. Cela est principalement dû à la hausse des produits (en particulier pour les petites bouteilles au taux de CAR plus élevé), à la baisse des quantités collectées, à la diminution des coûts de recyclage et à la normalisation de la Supply Chain après les changements infrastructurels importants de l'exercice précédent.

L'objectif fixé pour la provision pour obligation d'élimination ayant été atteint, le bénéfice sur l'année est reporté dans le patrimoine de l'association.

Commentaire relatif au bilan

Le bilan au 31 décembre 2025 fait apparaître une hausse de l'actif d'environ 9 %, principalement due à la hausse des créances résultant de livraisons et de prestations (+22 %). Le ducroire a donc été augmenté de 10 %. En raison des échéances sur les marchés des capitaux, les liquidités et les placements financiers à court terme ont évolué en conséquence.

Les capitaux étrangers ont augmenté d'environ 8 %, notamment en raison de la constitution de provisions supplémentaires.

Grâce au bénéfice sur l'année, les capitaux propres ont augmenté d'environ 18 %, faisant passer le ratio de fonds propres de 16 % à 17 %.

Flux de trésorerie

FLUX DE TRÉSORERIE	2025	2024
	CHF	CHF
BÉNÉFICE SUR L'ANNÉE	520'785.15	0.00
Amortissements	366'049.92	314'539.95
Variations		
- Créances sur livraisons et prestations	-1'333'533.55	284'061.75
- Comptes de régularisation actifs et prestations non facturées	-57'039.48	7'611.74
- Ducroire	32'792.91	-3'595.31
- Autres créances à court terme	-17'734.40	50'903.48
- Dettes sur livraisons et prestations et Autres dette à court terme à court terme	-91'920.16	-181'422.26
- Comptes de régularisation passifs	73'004.18	103'253.50
- Provisions	1'259'472.10	-408'479.16
Cash-flow résultant de l'activité opérationnelle	751'876.67	166'873.69
Acquisition d'immobilisations corporelles	-537'715.52	-191'997.74
Dissolution/placement	3'670'000.00	-1'370'000.00
Cash-flow résultant de l'activité d'investissement et de financement	3'132'284.48	-1'561'997.74
VARIATION LIQUIDITÉS NET	3'884'161.15	-1'395'124.05
Preuve variation liquidités net:		
Stock liquidités au 1 ^{er} janvier	4'411'642.37	5'806'766.42
Stock liquidités au 31 décembre	8'295'803.52	4'411'642.37
VARIATION LIQUIDITÉS NET	3'884'161.15	-1'395'124.05

Annexe

Principes généraux

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (32^e titre du droit des obligations). Les principes d'évaluation essentiels qui ont été appliqués et qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-dessous. Il convient de tenir compte à cet égard que pour assurer la pérennité d'une entreprise, il est possible de recourir à la constitution et à la dissolution de réserves latentes.

Indications relatives aux principes appliqués dans les comptes annuels si non prescrits par la loi

Ducroire: un correctif de valeur individuel est comptabilisé pour les créances menacées. Sur les positions restantes, il est tenu compte d'un correctif de valeur forfaitaire de 5 % sur les créances suisses et de 10 % sur les créances étrangères.

Immobilisations corporelles: les amortissements sont effectués de façon linéaire et sont comptabilisés selon la méthode directe. La durée d'amortissement est fixée sur la base des données de l'Administration fédérale des contributions.

Nombre d'emplois à temps plein

Le nombre d'emplois à temps plein recensés à Verein PRS PET-Recycling Schweiz ne dépasse pas 50 en moyenne, tant pour la période sous revue que pour l'année précédente.

Provisions

Les provisions comprennent des postes destinés à couvrir les fluctuations des marchés des matières premières et anciennes ressources, ainsi que des réserves pour couvrir les engagements liés aux infrastructures ou les créances en suspens.

Provision obligation d'élimination

La provision pour obligation d'élimination a été constituée afin de garantir, en cas de dissolution de l'association, l'élimination des bouteilles à boissons en PET encore en circuit et pour lesquelles la contribution anticipée de recyclage a déjà été reçue.

Commentaires relatifs aux positions extraordinaires, uniques ou hors période dans le compte de résultat

Les charges et produits étrangers à l'exploitation et extraordinaires comportent des opérations commerciales hors période ou hors activité principale, comme les résultats des révisions des membres (déclarations CAR de l'année précédente) ou les opérations étrangères à l'activité comme la cession d'immobilisations corporelles ou la collecte de canettes.

Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels s'élèvent au total à CHF 22'100 (2024: 22'100).

Dissolution nette des réserves latentes

Au cours de l'exercice sous revue, aucune réserve latente n'a été dissoute (2024: dissolution nette supérieure à CHF 413'204).



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
Verein PRS PET-Recycling Schweiz, Zurich

Zurich, le 16 mars 2026

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Verein PRS PET-Recycling Schweiz (l'association), comprenant le bilan au 31 Décembre 2025, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 14, 16 (sans commentaires relatifs au bilan) et 17) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

La direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, la direction est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 69b CC en liaison avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Michael Hochstrasser
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Pascal Künzler
Experte-réviseur agréé



Chaque *bouteille* compte!

Verein PRS PET-Recycling Schweiz

Hohlstrasse 532, 8048 Zurich

T 044 344 10 80, info@prs.ch, petrecycling.ch

Suivez PET-Recycling Schweiz sur [@](#) [in](#) [f](#) [d](#)